



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2022 a été adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil qui se tenait le 15 novembre 2021, résolution numéro 284-11-2021.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux **séances ordinaires du Conseil municipal** se tiennent le **lundi soir** et qu'elles débutent à **20 heures, au Centre communautaire**, située au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton

Voici les dates des séances ordinaires prévues pour l'année 2022 :

10 janvier 2022	04 juillet 2022
07 février 2022	15 août 2022
07 mars 2022	12 septembre 2022
04 avril 2022	03 octobre 2022
02 mai 2022	07 novembre 2022
06 juin 2022	05 décembre 2022

QUE le présent avis public est publié conformément à la loi.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 17^e jour du mois novembre 2022.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Certificat de Publication (Article 420)

Je soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Acton Vale certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 17^e jour du mois de novembre 2021, à chacun des endroits suivants:

Bureau municipal et Centre communautaire

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2020.

*Caroline Lamothe,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière*